



## **Note de Réflexion**

### **1ère réunion plénière annuelle du Forum mondial de l'OCDE sur le développement**

#### **La physionomie nouvelle du financement du développement : gérer la complexité Paris, le 3 avril 2007**

### **Pourquoi un Forum mondial de l'OCDE sur le développement ?**

Le système international de financement du développement est devenu très complexe. De nouveaux acteurs, publics et privés, se sont imposés comme d'importantes sources de financement. Les donateurs habituels ont commencé à utiliser de nouveaux instruments de financement pour acheminer leur aide. De plus, à l'éventail déjà fort large des objectifs de l'aide au développement sont venus s'ajouter les biens publics mondiaux.

Il s'agit donc d'une situation très complexe qui, semble-t-il, va le rester, ce qui conduit les responsables de l'élaboration de politiques à chercher conseil sur les moyens de la maîtriser et de faire jouer au financement du développement un rôle plus efficace dans la promotion de ce dernier. Afin de répondre à ces préoccupations, le Forum mondial de l'OCDE sur le développement consacre son premier cycle d'activités (2006-2009) au financement du développement. Son but est d'aider les gouvernements des pays membres et non membres de l'OCDE, ainsi qu'un large éventail d'acteurs du secteur privé et de la société civile, à étudier quatre thèmes de premier plan :

a) Cerner le système actuel de financement du développement : quels sont les acteurs, les flux, les instruments et les circuits qui le caractérisent? Quels liens y a-t-il entre eux ? Comment sont-ils évalués ? Quelles sont les principales propositions pour s'orienter vers une réforme ?

b) Faire de l'appropriation une réalité : quels sont les besoins et les exigences des pays en développement à l'égard du système de financement du développement ? Quelles sont les caractéristiques d'un système où l'initiative des pays bénéficiaires a véritablement la primauté ? Comment accroître l'aptitude de ces pays à accéder au financement et à l'utiliser, renforcer leur volonté d'obtenir les résultats souhaités et améliorer leur représentation dans le dialogue et la prise de décision au niveau international ?

c) Adapter les instruments aux besoins : comment ceux-ci peuvent-ils être conçus et associés de manière à répondre à des scénarios divers de financement du développement? Quel est le rôle des acteurs privés et des partenariats public-privé ? Comment le rôle de l'APD évolue-t-il ? Comment les instruments de financement peuvent-ils faire fonction de catalyseur dans la mobilisation des ressources nationales ?

d) Réformer l'architecture internationale du financement du développement : quels sont les possibilités qui s'offrent en matière de réforme institutionnelle ? Quels sont les facteurs favorables à la réforme et les obstacles susceptibles de l'entraver ?

Comme l'indique le calendrier ci-joint (voir annexe), ces questions sont traitées progressivement dans le cadre d'une série de manifestations comprenant tant des ateliers informels d'experts que des conférences internationales. Chaque année, avant la Réunion à haut niveau du CAD, une réunion plénière annuelle permettra de faire le point sur les résultats des travaux réalisés et d'orienter les activités futures.

[www.oecd.org/development/globalforum](http://www.oecd.org/development/globalforum)

## Objectifs de la première Réunion plénière

Depuis le lancement du Forum mondial en juillet 2006, les débats auxquels il a donné lieu ont été axés sur le thème « Cerner le système actuel de financement du développement (premier alinéa ci-dessus). Au cours de quatre importantes réunions, les participants ont examiné les flux et les circuits de financement du développement, l'intégration des programmes mondiaux dans les stratégies-pays, l'efficacité du système multilatéral et l'apparition de nouveaux acteurs dans le domaine de l'aide au développement. Des synthèses des travaux de ces réunions sont disponibles à l'adresse [www.oecd.org/development/globalforum](http://www.oecd.org/development/globalforum).

Lors de la première Réunion plénière du Forum mondial, nous offrirons aux participants un cadre informel pour leur permettre:

- de réfléchir sur les résultats de ces réunions,
- d'échanger des points de vue sur la manière de faire progresser les travaux connexes au niveau opérationnel,
- de déterminer les domaines dans lesquels il est nécessaire d'approfondir les travaux d'analyse ou le dialogue international.

Les échanges de vues serviront à dégager l'orientation à donner aux activités futures du Forum mondial et aideront à définir le rôle que ce dernier pourra jouer dans d'autres processus de premier plan, notamment la préparation du 3<sup>ème</sup> Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide au développement (Accra, Ghana, 2008) et la Conférence de suivi des Nations unies sur le financement du développement (Doha, Qatar, 2008).

### Modalités d'organisation : des échanges de vues informels et très approfondis

La Réunion plénière débutera par la présentation d'une synthèse des résultats des activités de l'année, ainsi que des principaux thèmes qui seront traités lors des débats des divers groupes de travail. Les questions destinées à orienter ces débats sont indiquées ci-dessous pour chaque groupe.

Afin que les échanges d'idées s'effectuent de manière informelle et puissent être très approfondis, les temps de parole devront être courts. Les animateurs devront présenter rapidement (3 à 5 min.) les questions qui guideront les débats des groupes de travail, dont les membres seront invités, lors de leur première intervention, à faire connaître leur point de vue et leur données d'expérience en un maximum de 5 à 7 minutes chacun.

En proposant à d'éminent spécialistes de faire fonction d'animateur et non, comme souvent, de président, nous espérons favoriser la tenue de débats intéressants et bien circonscrits. Les animateurs pourront, par exemple, guider ces débats en demandant à un ou plusieurs participants d'exposer leurs connaissances sur un sujet donné. Pour mieux les stimuler, ils pourront appliquer des méthodes « interactives » consistant, par exemple, à demander aux participants de « voter » sur certaines questions. Les règles habituelles de présidence -- veiller à ce que les échanges de vues ne sortent pas des limites du sujet et résumer, en fin de séance, les principales conclusions auxquelles est parvenu le groupe de travail -- resteront bien entendu applicables.

### Les quatre séances de la plénière : contexte et questions directrices

#### ***Première séance : Les fondations et les programmes mondiaux : permettent-ils d'innover dans le financement du développement ou rendent-ils celui-ci plus compliqué ?***

Si les donateurs publics demeurent les principales sources d'aide internationale au développement, d'importants acteurs publics et privés ont récemment fait leur apparition dans ce domaine, notamment les programmes mondiaux et les fondations, dont certains disposent d'un volume exceptionnel de ressources financières. Après avoir longtemps œuvré dans le pays dont elles sont originaires, les fondations se sont mises à financer des projets dans les pays en développement et des initiatives internationales en faveur du développement.

On sait cependant peu de choses sur le volume et la destination des apports financiers que les fondations installées dans les pays de l'OCDE effectuent au profit de pays étrangers, et les représentants de plusieurs gouvernements ont exprimé le souhait de renforcer le dialogue et l'échange d'informations avec ces organismes. En particulier, ils sont préoccupés par le risque de voir les acteurs se multiplier au niveau des pays ou des secteurs, ce qui peut entraver les efforts d'appropriation des pays en développement, surtout lorsque les activités de ces nouveaux intervenants ne sont pas « inscrites au budget ».

Bon nombre des fondations qui œuvrent dans les pays en développement partagent cette volonté de dialoguer. Afin d'étudier les possibilités d'instaurer un partenariat entre les donateurs publics et les fondations, les autorités du Portugal, l'OCDE et le Centre européen des fondations ont organisé une conférence internationale les 22 et 23 mars 2007<sup>1</sup>.

Lors de cette réunion, les participants ont reconnu que les raisons d'améliorer l'échange d'informations ne manquaient pas, car celui-ci permettrait de mettre en évidence les domaines dans lesquels les fondations et les donateurs publics pourraient compléter mutuellement les activités qu'ils consacrent au développement. Les initiatives en cours visant au recensement des activités des fondations pourraient être élargies. Outre l'échange d'informations, la Conférence a appelé à approfondir le dialogue sur des thèmes pour lesquels des groupements de parties intéressées pourraient définir un programme d'action commun. Les thèmes proposés allaient de l'inégalité structurelle à la gouvernance et à la reddition de comptes en passant par les maladies infectieuses.

Souvent structurés comme des partenariats public-privé, les programmes mondiaux font partie des domaines dans lesquels les fondations et les pouvoirs publics collaborent déjà. Certains d'entre eux apportent un soutien « horizontal » aux systèmes existant dans les pays ou à certains secteurs. Mais la plupart assurent un appui « vertical » ou « thématique », c'est-à-dire axé sur des problèmes bien précis d'une importance décisive. Dans le cas du secteur de la santé, où les activités des programmes mondiaux se concentrent de manière privilégiée (comme dans ceux de l'éducation et de l'environnement), cette démarche peut consister à orienter l'attention sur une maladie précise.

Le principal déterminant du phénomène des programmes « verticaux » est la volonté d'obtenir, dans le domaine du développement, des résultats spécifiques, définissables et pouvant être attribués à un acteur précis, peut-être dans le but d'obtenir la reconnaissance et l'adhésion du grand public. L'apparition de ces initiatives novatrices qui progressent rapidement peut aussi témoigner d'une certaine insatisfaction face aux résultats donnés par les formes plus classiques de coopération pour le développement.

Du point de vue de la gestion publique dans les pays en développement, l'apparition de programmes « verticaux » pose trois défis majeurs. Premièrement, on craint que la prolifération des programmes mondiaux n'impose une surcharge de travail aux administrations des pays bénéficiaires et n'entraîne des coûts de transaction élevés. Deuxièmement, les activités des programmes verticaux doivent être intégrées dans les plans nationaux de développement ou CSLP, ce qui peut être difficile lorsque les fonds sont affectés à des objectifs très étroitement circonscrits et risquent d'entraver la réalisation des priorités du plan national. Troisièmement, le soutien des programmes verticaux repose sur l'hypothèse selon laquelle les capacités requises au sein du système sont disponibles et suffisantes pour l'exécution du programme en question, alors qu'en fait, les administrations de nombreux pays disposent de moyens limités, notamment sur les plans financier et humain. On se trouve donc face à une situation paradoxale : il existe des ressources nouvelles pour des programmes ciblés, mais non pour un renforcement à long terme du système qui en garantisse la pérennité.

Ce constat a été largement partagé lors d'un atelier d'orientation organisé par la Banque mondiale, l'OCDE et l'OMS les 4 et 5 décembre 2006 dans le cadre du Forum mondial sur le développement. Au cours de cette réunion a été élaboré un ensemble préliminaire de bonnes pratiques pour les programmes

---

<sup>1</sup> Conférence intitulée "Developing Partnerships for a Developed World: Foundations and Governments Learning to Work Together", organisée sous les auspices de la Fondation Gulbenkian. Pour de plus amples informations, voir [www.partnerships2007.org](http://www.partnerships2007.org).

mondiaux qui sera examiné de façon plus approfondie en 2007, en particulier avec les pays partenaires<sup>2</sup>. Le secteur de la santé étant particulièrement concerné, la question des partenariats mondiaux sur la santé sera également abordée dans le cadre du dialogue général sur l'efficacité de l'aide dans ce secteur.

Le but d'un dialogue plus approfondi sur les fondations et les programmes mondiaux est de faciliter l'établissement d'un consensus sur les moyens de maîtriser la complexité croissante de l'architecture du financement du développement due à la multiplication des acteurs et des angles de vue, ainsi que l'élaboration des instruments requis pour ce faire. Il sera particulièrement important de progresser dans ces domaines lors de la préparation du Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide, qui aura lieu à Accra en septembre 2008.

Le groupe de travail s'attachera à élargir le dialogue sur les problèmes évoqués ci-dessus, en examinant à la fois les perspectives à plus ou moins long terme et les mesures possibles de la part des pouvoirs publics. Les questions suivantes pourraient servir à guider l'ouverture du débat.

- Compte tenu du large consensus qui s'est fait autour des Objectifs du millénaire pour le développement, quels sont les avantages comparatifs/concurrentiels qu'offrent respectivement les donateurs publics, les fondations et les programmes mondiaux pour leur réalisation ?
- Comment porter au maximum l'efficacité de ces trois catégories de donateurs au niveau mondial et à celui des pays ? La Déclaration de Paris peut-elle être affinée dans ce but ?
- Quel est l'équilibre optimal entre programmes thématiques («verticaux») et soutien systémique («horizontal») ? Comment adapter la mission assignée aux programmes mondiaux pour pouvoir faire face aux problèmes systémiques et de coordination ?
- Est-il possible de canaliser davantage la tendance des donateurs à créer de nouveaux programmes mondiaux ? Comment les donateurs publics peuvent-ils stimuler au mieux l'engagement des fondations dans les pays en développement ?
- Etant donné que les activités de développement des fondations sont souvent hors budget, est-il possible pour celles-ci de s'engager davantage dans l'échange d'informations et la coordination au niveau des pays ? Quels efforts sont faits pour mieux intégrer les programmes mondiaux dans les stratégies-pays et quelles autres initiatives peut-on prendre à cette fin ?

### ***Deuxième séance : Economies émergentes et aide au développement***

Compte tenu du développement impressionnant qu'ils connaissent au niveau national, beaucoup de pays non membres de l'OCDE sont désormais de plus en plus capables et désireux de prendre en charge la promotion du développement dans d'autres pays. Si bon nombre d'entre eux mènent depuis longtemps des activités de coopération, l'étendue et l'impact de la contribution de ces 'donneurs émergents' se sont sensiblement accrus. Cette contribution au développement d'autres pays ne procède pas uniquement des enseignements qu'ils ont pu tirer de leurs propres développements et transformations et qui pourraient être partagés avec d'autres. Elle réside aussi, ce qui est important, dans le volume croissant de leur aide financière.

Dans ce contexte, il y a fort intérêt à réfléchir aux possibilités qu'offre et aux conséquences que peut avoir l'apparition des économies émergentes dans le domaine de l'aide au développement. En particulier, étant donné la forte contribution que les donateurs émergents sont susceptibles d'apporter au développement, les donateurs du CAD souhaitent maintenant examiner comment tous les donateurs pourraient travailler ensemble afin d'exercer le meilleur impact global possible dans la réalisation des objectifs mondiaux communs, notamment les Objectifs du millénaire pour le développement, la promotion de la transparence, le respect des normes du travail et des normes environnementales et la soutenabilité de la dette. Ils recherchent aussi les meilleurs moyens d'encourager l'appropriation par les pays en

---

<sup>2</sup> Le rapport et la note concernant la suite qu'il est proposé de donner à l'atelier de décembre peuvent être consultés à l'adresse [www.oecd.org/development/globalforum](http://www.oecd.org/development/globalforum).

développement, qui est désormais considérée comme une condition essentielle du développement et un principe fondamental de la coopération pour le développement.

Bien que les OMD (et le principe de l'appropriation) soient partie intégrante d'un cadre mondial d'action pour le développement universellement approuvé et axé sur les résultats, il est aujourd'hui évident qu'il existe chez les donateurs du CAD et les donateurs émergents une diversité d'approches stratégiques pour les atteindre. Cette diversité devient particulièrement importante lorsque l'on considère la situation spécifique de chaque pays bénéficiaire, et surtout lorsque l'on distingue ceux qui sont riches en ressources de ceux qui en possèdent peu. Si les premiers devraient avoir des possibilités de développement intéressantes, dans bien des cas, leur richesse en ressources ne leur a pas encore permis de progresser à cet égard dans un large éventail de domaines et de mettre en place d'un État efficace et responsable. Compte tenu de l'importance de leur engagement dans les pays où les ressources sont abondantes, les donateurs émergents doivent, à l'instar des autres donateurs, réfléchir à la façon dont ils peuvent utiliser leur aide pour aider ces pays à devenir des partenaires stables, fiables et responsables dans le système international.

Autre domaine dans lequel il y a matière à dialoguer : la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement, qui présente un plan d'action concret pour améliorer l'efficacité des activités de développement. Les donateurs du CAD ont commencé à progresser dans l'alignement de leurs efforts de coopération sur les stratégies de développement et les systèmes nationaux, mais il y a encore beaucoup à faire. On dispose pour le moment de peu d'informations sur l'application des principes d'harmonisation et d'alignement par les économies émergentes. On ne sait pas non plus au juste comment les pays en développement estiment pouvoir assumer à plus ou moins long terme les nouvelles obligations qu'ils contractent sur le plan financier à travers les prêts que leur octroient les donateurs émergents, même si l'allégement de la dette bilatérale et multilatérale leur permet de disposer d'une nouvelle marge de manœuvre.

Il existe de toute évidence des possibilités non négligeables d'amélioration de la cohérence du financement du développement et de l'efficacité globale dans l'utilisation de ressources peu abondantes. Tout d'abord, il est nécessaire d'améliorer les flux d'information et la coordination au niveau des pays. L'exigence est la même à l'échelle mondiale où une meilleure information peut faciliter la résolution des difficultés posées par l'action collective, qui concernent par exemple la capacité d'absorption, la nécessité d'éviter que certains pays ne deviennent « orphelins de donateurs » et la viabilité financière.

Dans ce contexte, les questions suivantes seront examinées au cours de la deuxième séance :

- De quelle façon les économies émergentes appréhendent-elles les OMD lors de la définition de leurs politiques de coopération pour le développement, et comment prennent-elles en compte le principe de l'appropriation ?
- Comment les défis posés par la nécessité de renforcer durablement les capacités et la reddition de comptes dans les pays en développement, en particulier ceux qui sont riches en ressources, peuvent-ils être relevés dans le cadre d'approches collectives ?
- Quel est le point de vue des pays bénéficiaires sur les donateurs émergents ? Comment l'aide de ces donateurs est-elle reliée à leurs stratégies nationales de développement et à leurs stratégies de gestion de la dette ?
- Quels enseignements l'expérience acquise par les donateurs émergents dans le domaine de l'aide au développement peut-elle apporter aux autres ?
- Quelles sont les possibilités qui s'offrent, et les éventuelles difficultés à résoudre, pour améliorer l'échange d'informations et de connaissances et la coordination, tant au niveau des pays qu'à l'échelle mondiale ? Comment les économies émergentes peuvent-elles collaborer avec les autres donateurs pour relever les défis posés par l'action collective, en vue de préserver l'efficacité de leurs interventions et de garantir la pérennité de leurs résultats ?

### **Troisième séance : Performance des organisations multilatérales, coordination et gouvernance**

Les responsables de l'action gouvernementale se sont engagés à acheminer une aide accrue et de meilleure qualité dans l'espoir d'atteindre un nombre plus grand d'objectifs sur le front du développement. Ces engagements se traduisent par des pressions supplémentaires qui s'exercent sur le système multilatéral. Face au constat que la prolifération des intervenants et des instruments de financement a généré des coûts de transaction élevés et difficiles à maîtriser, les organismes multilatéraux s'efforcent, en vertu de la Déclaration de Paris, de *mieux coordonner* leurs activités au niveau des pays. Sur le plan interne, ils s'attachent à améliorer *le suivi et l'évaluation des performances* afin de mettre davantage l'accent sur les résultats. Leurs performances font également l'objet d'une surveillance de plus en plus attentive de la part des bailleurs de fonds bilatéraux.

Lors d'un atelier, organisé conjointement par l'OCDE et le ministère allemand de la Coopération économique et du Développement<sup>3</sup>, qui a eu lieu récemment à Berlin dans le cadre du Forum mondial, les participants se sont penchés sur le double défi du renforcement de la coordination au niveau des pays et de l'amélioration de l'observation, du suivi et de l'évaluation des performances. Ils se sont dans l'ensemble accordés sur deux recommandations d'ailleurs liées l'une à l'autre.

(a) En premier lieu, les pays en développement ont besoin de soutien face à la complexité grandissante des instruments multilatéraux de financement du développement. Il est devenu évident qu'au moment où l'abondance des bailleurs de fonds et des mécanismes de financement offre aux pays bénéficiaires un choix plus vaste de solutions pour financer leur développement, nombre d'entre eux sont dépourvus des structures de gouvernance et des capacités administratives requises pour pouvoir prendre des décisions éclairées. Améliorer les dispositifs de coordination au niveau des pays permettrait de contribuer à réduire les coûts de transaction tant pour les pays bénéficiaires que pour les donateurs. Un certain nombre d'initiatives et de propositions ont vu le jour depuis quelque temps :

- l'initiative « Uni dans l'action » du Groupe de haut niveau sur la cohérence du système des Nations unies, désormais mise à l'épreuve des faits dans huit pays pilotes ;
- le Code de conduite de la Commission européenne et la proposition de l'Institut allemand de développement visant à améliorer la répartition des tâches au sein de l'UE dans le domaine de la coopération pour le développement ;
- la proposition du Centre de développement de l'OCDE de créer un système de coopération déléguée reposant sur des comités de coordination nationaux et sectoriels en mettant à profit l'expérience acquise dans le cadre de la procédure accélérée en faveur de « l'Éducation pour tous ».

En dehors de l'amélioration de la coordination, des travaux doivent être entrepris en vue de mettre au jour les déficits de capacités administratives qui sont autant d'obstacles pour les pays en développement cherchant à mobiliser, suivre et orienter des apports financiers de natures diverses au service du développement. Le renforcement de l'appropriation n'est cependant pas uniquement subordonné à un problème de capacités administratives, il est également conditionné par les structures locales de gouvernance. Il exige la mise en place de processus plus participatifs pour encourager « l'appropriation démocratique » en associant aux décisions les parlements et des organisations de la société civile, y compris des organisations non gouvernementales locales.

Au cours de cette séance, les questions intéressant la coordination porteront notamment sur les points suivants :

- Dans la perspective du Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide (Accra, 2008), comment les propositions présentées précédemment peuvent-elles être déclinées en programmes s'articulant autour d'actions concrètes destinées à améliorer la coordination au niveau des pays ? Peuvent-elles être élargies afin d'intégrer d'autres acteurs ?
- S'agissant des questions de pilotage, de capacités et d'appropriation démocratique devant être traitées au second semestre dans le cadre du Forum mondial, quels sont les principaux obstacles

---

<sup>3 3</sup> Atelier informel d'experts intitulé « Performance et cohérence des multilatéraux - Financement du développement » (Berlin, 29-30 janvier 2007), organisé par InWEnt (Capacity Building International Ltd.). Les actes de cet atelier sont consultables à l'adresse suivante : [www.oecd.org/development/globalforum](http://www.oecd.org/development/globalforum).

auxquels se heurtent les gouvernements lorsqu'ils cherchent à prendre la conduite de leur système de financement du développement national ? Comment les déficits de capacités peuvent-ils être comblés ? Et quel rôle la société civile peut-elle jouer pour encourager l'instauration d'un climat plus favorable à l'appropriation démocratique ?

(b) En second lieu, il faut engager une action plus collective dans le domaine de l'observation, du suivi et de l'évaluation des performances des organismes multilatéraux. Des progrès peuvent être accomplis dans quatre domaines.

Tout d'abord, compte tenu de la prise de conscience généralisée du fait que les services internes d'évaluation des banques multilatérales constituent un pilier central du système d'évaluation des performances, il serait souhaitable de renforcer la coopération entre ces unités, par exemple en s'appuyant sur le système COMPAS (Common Performance Assessment System), qui trace en fait un cadre uniforme d'évaluation des performances, afin d'établir des points de référence communs pour asseoir la notification des résultats sur une base plus solide.

Il conviendrait ensuite de mieux harmoniser les mécanismes d'évaluation des performances en mettant à profit les activités du Réseau pour l'évaluation des performances des organisations multilatérales (MOPAN, Multilateral Organisations Performance Assessment Network) et en tirant les enseignements des stratégies déjà mises en oeuvre au niveau bilatéral telle que le Multilateral Effectiveness Framework (MEFF) au Royaume-Uni, l'outil d'évaluation de la pertinence et de l'efficacité des institutions multilatérales (MERA) au Canada, le Performance Management Framework (PMF) au Danemark et le Multilateral Monitoring System (MMS) aux Pays-Bas.

Des travaux supplémentaires devront en outre être réalisés sur la manière de prendre en considération les points de vue des pays bénéficiaires dans l'évaluation des performances et d'ancrer plus fermement les évaluations dans les mécanismes en place dans le pays.

Enfin, il faut pouvoir disposer de données de meilleure qualité concernant l'impact sur le développement des activités des organisations multilatérales. Il a été reproché aux dispositifs existants de faire la part trop belle aux processus ou aux perceptions ; cependant, passer d'indicateurs portant sur des ressources ou sur des objectifs à des évaluations axées sur les résultats est une démarche qui exigera non seulement des systèmes statistiques plus performants, mais aussi une certaine dose de « courage ».

Au cours de cette séance, les questions ayant trait à l'évaluation des performances porteront sur les points suivants :

- Dans la perspective des débats sur la reconstitution des ressources de l'Association internationale de développement (IDA) et d'autres fonds, tels que le Fonds asiatique de développement (FAsD), comment les évaluations des performances peuvent-elles contribuer à orienter les décisions des donateurs concernant l'affectation des ressources ?
- Comment les donateurs peuvent-ils améliorer l'information sur les résultats ? Quelles sont les contraintes qui risquent d'entraver l'adoption de méthodes d'évaluation des performances des organisations multilatérales davantage axées sur les résultats ?

#### ***Quatrième séance : Conséquences pour les responsables de l'action gouvernementale***

La 4<sup>ème</sup> séance a vocation à permettre de recueillir les conclusions des trois séances précédentes et d'en tirer des conséquences pour toute une palette de responsables ayant pris part aux débats.

L'une des questions primordiales consistera à déterminer si les responsables gouvernementaux peuvent travailler ensemble en vue de rendre le système global de financement du développement plus cohérent et plus équilibré, sans perdre de vue que sa complexité risque de perdurer. Il est de plus en plus largement reconnu qu'en l'absence d'un « architecte » capable de « réhabiliter » le système en le rationalisant, les responsables devront se montrer très pragmatiques lorsqu'ils tenteront de cerner les possibilités envisageables pour accroître l'efficacité du système tout entier. Tous ces paramètres revêtent une importance d'autant plus grande que plusieurs opérations essentielles de reconstitution de fonds sont prévues en 2007, notamment la Quinzième reconstitution des ressources de l'IDA (IDA-15), la reconstitution des ressources du Fonds africain de développement, du Fonds asiatique de développement et du Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme.

La discussion pourrait porter sur les points suivants :

- Quels sont les avantages comparatifs/concurrentiels des principaux acteurs du système, y compris des donateurs publics (organismes bilatéraux, régionaux et multilatéraux) et des intervenants du secteur privé (organisations non gouvernementales, fondations et sociétés commerciales) ?
- Sachant ce que nous savons sur les redondances et les lacunes du système, comment arriver à une meilleure répartition des rôles entre les acteurs ? Quels sont les dispositifs en place pour encourager une spécialisation accrue des organismes ?
- Dans la perspective de la deuxième année du Forum mondial consacrée à la mise en application du principe de l'appropriation, comment les pays en développement pourraient-ils être associés de façon plus adaptée aux structures mondiales de prise de décisions relatives au financement du développement ?
- Le rôle des organisations multilatérales a-t-il tendance à s'affaiblir dans l'architecture du financement du développement ?
- Compte tenu de l'importance croissante des sources de financement du développement hors APD, quelles sont les possibilités envisageables pour faire davantage participer le secteur privé à l'élaboration de stratégies novatrices ?

### **Informations complémentaires**

Pour de plus amples informations sur la séance plénière ou sur la présente note de synthèse :

- [www.oecd.org/development/globalforum](http://www.oecd.org/development/globalforum)
- [Felix.Zimmermann@oecd.org](mailto:Felix.Zimmermann@oecd.org).